

Mettre en œuvre la nouvelle norme IFRS 18 sur la présentation des états financiers



POUR QUI ?

Responsables financiers, consolidation et comptabilité, Contrôleurs de gestion, Consolideurs, Experts-comptables, Commissaires aux comptes, Membres du département communication financière, Utilisateurs des états financiers

Prérequis : aucun niveau de connaissance préalable n'est requis



QUELS OBJECTIFS ?

- ▶ Intégrer les principes de la norme IFRS 18 et les changements introduits par rapport à IAS 1.
- ▶ Identifier les impacts de la nouvelle norme sur la présentation des états financiers et ses principales difficultés d'application.
- ▶ Mettre en œuvre les changements requis en intégrant les évolutions nécessaires des systèmes et processus de reporting.



POURQUOI CHOISIR CETTE FORMATION ?

La norme IFRS 18 – Etats financiers : présentation et informations à fournir – est d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027. Cette nouvelle norme représente une évolution majeure dans la présentation de la performance financière des entreprises. Elle impacte toutes les sociétés, quel que soit le secteur d'activité.

Cette formation permet d'identifier tous les impacts et de mettre en œuvre une transition efficace.



INFORMATIONS & INSCRIPTION

- ▶ Cette formation peut être organisée en intra-entreprise
- ▶ **Mode d'animation :** présentiel (à l'Espace Formation GERESO de Paris Montparnasse) et/ou distanciel selon vos demandes.
- ▶ **Nous contacter :**
Tél. 02 43 23 09 09 – Mail : contact@finharmony.net
Site web : finharmony.net

PROCHAINES SESSIONS

- ▶ 28 janvier 2027
- ▶ 30 mars 2027
- ▶ 2 juillet 2027

€ **TARIF :** 1 295 € HT



Fondamentaux



1 jour

PROGRAMME DE VOTRE FORMATION

▶ Comprendre le cadre général et les objectifs d'IFRS 18

- Pourquoi une nouvelle norme ? Etat des lieux et objectifs d'IFRS 18
- Vue d'ensemble des principaux changements introduits par IFRS 18 par rapport à IAS 1

✓ **COMPRENDRE** | Illustration : benchmark de comptes de résultat publiés en IFRS

▶ Appliquer les changements requis sur la structure du compte de résultat

- Classer les produits et charges selon les trois nouvelles catégories obligatoires : Exploitation, Investissement et Financement
- Traiter le cas particulier des gains et pertes de change et des instruments de couverture
- Présenter les charges par nature ou par fonction selon la présentation la plus utile pour le lecteur et fournir les informations complémentaires requises
- Distinguer les sous-totaux de résultat obligatoires et facultatifs
- Appliquer les règles spécifiques de présentation en cas d'activités d'investissement ou d'octroi de financement

✓ **APPLIQUER** | Quiz : dans quelle catégorie classer ces produits et charges ?

✓ **COMPRENDRE** | Réflexion de groupe : analyse des enjeux des activités principales multiples

✓ **APPLIQUER** | Cas pratique : déterminer les impacts au compte de résultat des instruments de couverture selon IFRS 18

✓ **COMPRENDRE** | Illustration : analyse de publications de groupes et des changements attendus

▶ Mettre en œuvre les règles relatives au regroupement et à la ventilation des données

- Distinguer les données à faire figurer dans les états financiers primaires ou dans les annexes
- Regrouper ou détailler les données selon les critères d'IFRS 18

✓ **COMPRENDRE** | Illustration : revue d'états financiers publiés et identification des impacts

▶ Traiter les impacts d'IFRS 18 sur les autres états financiers primaires

- Les changements sur le tableau des flux de trésorerie
- L'impact limité sur le bilan

✓ **APPLIQUER** | Quiz : où classer ces flux de trésorerie au sein du TFT ?

▶ Identifier et documenter les indicateurs de performance de la direction (« MPM »)

- Appréhender la définition d'un MPM selon IFRS 18 pour les recenser de manière exhaustive
- Fournir l'information requise sur les MPM : description, justification et réconciliation obligatoire au sein des états financiers IFRS

✓ **APPLIQUER** | Quiz : ce qui constitue un MPM et ce qui n'en est pas un

▶ Mettre en œuvre la transition à la date de première application

- Les modalités de première application de la norme et les impacts sur l'information comparative et les comptes semestriels

✓ **COMPRENDRE** | Illustration : exemple de données comparative et de réconciliation lors de la première application

▶ MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Recueil de vos attentes depuis votre espace web 15 jours avant le début de la formation et auto-diagnostic de vos compétences.
Une diversité de méthodes pédagogiques pour répondre aux différents profils d'apprentissage, encourager la participation active et consolider les acquis par l'expérimentation et la pratique.

Supports pédagogiques :

Support d'animation, apports documentaires (fiches de synthèse, tableaux...) et autres ressources disponibles dans votre espace.

Pendant la formation :

Alternance de développements théoriques et d'illustrations tirées de cas réels. Une mise en situation des participants est proposée. De nombreux cas pratiques permettent de valider l'acquisition des compétences au fur et à mesure de la formation.

▶ SUIVI ET ÉVALUATION DE LA FORMATION

Feuille d'émargement et attestation de fin de formation. Évaluation à chaud et à froid assurée par la solution LearnEval.